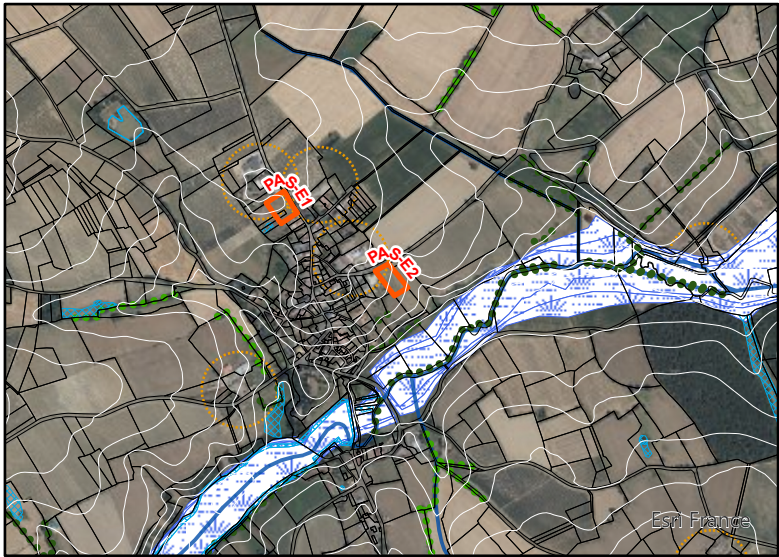




**État des lieux**



- Secteurs retenus en extension de l'enveloppe urbaine
- Zone humide
- Zone inondable hors PPRI

**Caractéristiques environnementales**

- Présence de vignes sur la quasi-totalité du site

**Occupation du sol et paysage**

- Présence de vignes sur la quasi-totalité du site

**Caractéristiques urbaines**

- Secteur situé en entrée de bourg à l'est de la commune
- Secteur légèrement décroché du tissu urbain existant
- Desserte possible depuis la rue de la fontaine

**Enjeux**

- Valorisation d'une entrée de ville, en intégrant l'identité paysagère de la commune (paysage viticole)

**Organisation de la desserte et des déplacements**

- Un accès sera crée par le rue de la marne au nord du site

**Formes urbaines et organisation du bâti**

- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant
- Les formes basses de bâti seront à privilégier afin de préserver une uniformité architecturale et paysagère

**Insertion paysagère**

- Une frange pasagère sera créée à l'est et au sud du secteur pour marquer une séparation avec le milieu agricole

**Insertion environnementale**

- Pas de mesure particulière



- Principe d'accès
- Frange paysagère à créer

**Programmation**

Densité minimum de logements: 14 log/Ha

Typologie de logements: Individuels

Surface : 0,33 Ha

Rythme d'urbanisation envisagé: Long terme